



**PRÉFET  
DES HAUTES-  
PYRÉNÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Tarbes, le 12 mai 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Le dispositif de sécurité pour le 62<sup>e</sup> pèlerinage militaire international, les 13, 14 et 15 mai 2022**

**Le pèlerinage militaire international constitue un moment fort de la saison des pèlerinages à Lourdes.** 10 200 pèlerins sont attendus pour cette édition, en présence d'autorités militaires françaises et étrangères rassemblant au total 41 nationalités.

**Rodrigue FURCY, préfet des Hautes-Pyrénées, et Pascal FACON, général, officier général de zone de défense et de sécurité – Sud, se rendent ce 12 mai à 19 h sur le site pour saluer les effectifs engagés afin d'assurer la sécurité de l'évènement.**

#### **Un dispositif de sécurité renforcé**

Pour cette édition 2022, **plus de 300 personnels sont mobilisés** pour assurer la sécurité de l'évènement entre le 12 et 16 mai :

- **29 effectifs de sécurité intérieure (DDSP 65)** assurent le pilotage du dispositif et concourent à la sécurisation de l'évènement :
  - 20 effectifs composés de personnels de voie publique et d'enquêteurs de Lourdes,
  - 9 effectifs de Tarbes.
- **85 effectifs militaires** en charge de la sécurisation qui se composent de **61 militaires de l'opération sentinelle** ainsi que des équipes de déminage militaires accompagnés d'équipes cynophiles (10 personnels) et 15 personnels de la direction du renseignement et de la sécurité de la Défense.
- la gendarmerie mobilise ses **3 compagnies** ainsi que **l'escadron départemental de sécurité routière et la brigade de gendarmerie des transports aériens** du 9 au 15 mai, soit 160 gendarmes aux fins de réaliser des patrouilles dynamiques sur les zones d'approche du secteur. **1 officier de réserve** est également en pré-alerte afin de venir renforcer le dispositif de commandement.
- **4 personnels** affectés à **des missions de surveillance aérienne et vidéo**.
- la police municipale déploie jusqu'à **10 effectifs** (1 assistant temporaire et 6 agents de

surveillance de la voie publique) au plus fort de l'évènement

- le sanctuaire a également déployé **10 effectifs** aux entrées du site qui s'appuieront sur un dispositif très efficace de **40 caméras de vidéo-protection** déployées sur l'ensemble du site.
- la SNCF déploie des équipes mobiles de la surveillance générale pour garantir les arrivées/départs en toute sécurité à la gare de Lourdes les 12 et 16 mai

**Ces forces sont coordonnées au sein d'un poste de commandement opérationnel** installé au sein du Sanctuaire sous l'autorité du préfet ou de son représentant qui comprend des personnels du Sanctuaire, de la ville de Lourdes, du service départemental d'incendie et de secours, de la délégation militaire départementale et des services de police.

### **Des outils juridiques à disposition**

Des outils juridiques sont mis en place afin de compléter le dispositif et assurer une protection maximale :

- **arrêté de périmètre de protection** pour le Sanctuaire et la ville de Lourdes
- **arrêté d'interdiction de survol** hors avions autorisés (création d'une zone réglementée temporaire)
- **arrêté interdisant le survol de la ville de Lourdes par drone**
- **arrêté interdisant la navigation sur le gave traversant le Sanctuaire**